

La régionalisation des compétences environnementales de notre pays s'est faite sur la base d'une vision communautaire de la Belgique institutionnelle et non pas dans le souci de plus de cohérence et d'efficacité de l'État. Sur le simple exemple de l'Énergie, nous assistons à une multiplication des organes décisionnels en plus des comités de concertation. Tout cela rend les processus de décision plus fastidieux et plus lents, dignes d'un parcours du combattant. Les politiques environnementales – au sens large – font donc l'objet de grands compromis.

Les responsables politiques cherchent la synthèse entre les différents programmes régionaux. Or, si ceux-ci sont similaires, ils n'en sont pas pour autant compatibles. À l'heure actuelle, c'est le Gouvernement fédéral qui doit gérer la sortie du nucléaire telle qu'elle a été décidée dans la « Loi Deleuze ». En 2017, Charles Michel a affirmé que la Belgique maintenait son objectif pour la sortie du nucléaire en 2025.

Au vu de la forte dépendance belge vis-à-vis de l'atome, la place prédominante du nucléaire dans notre mix énergétique doit être remplacée par d'autres sources d'énergie, sans entrer en contradiction avec les engagements internationaux de lutte contre le réchauffement climatique. Dès lors, il est évident de penser aux énergies renouvelables. Toutefois, les sources nouvelles d'énergies à l'exception du nucléaire sont dans les mains des gouvernements régionaux. Le succès de la politique de l'un dépend donc du bon vouloir des autres.

C'est pourquoi les Jeunes MR préconisent une refédéralisation des matières de l'Énergie et du Climat. Non seulement, cette réforme amènerait plus d'homogénéité dans les politiques menées par la Belgique en la matière mais elle permettrait également plus de transparence dans les régimes d'imposition liés à l'énergie, par exemple ; ce qui aurait des conséquences positives pour la facture des consommateurs et des entreprises. Elle mettrait fin au paradoxe qui voit la facture d'énergie augmenter alors que le prix de l'électricité de gros est en constante diminution. Cette refédéralisation donnerait aussi l'opportunité, dans un autre temps, de concevoir des grands plans de relance comme le plan BEL-NRGIE dont les contours ont été tracés pendant le Cycle Vert des Jeunes MR.